

NOUS ALLONS MANGER LA POUSSIÈRE... SPS EXIGE, ONET EXECUTE

Renégociation d'un contrat de sous-traitance : Des salariés d'ONET touchés de plein fouet

La sous-traitance sur site n'est pas un fait nouveau . A l'époque de SEP, le service nettoyage fut un des premier secteur à connaître la sous-traitance sur site (Aéro-transport). Aujourd'hui cette prestation est assurée par l'entreprise Onet Service qui a pris aussi en charge la logistique. **A l'origine, le service nettoyage-périmètre production- comptait 13 personnes.** Au fur et à mesure des reconductions de contrats (tous les trois ans) **l'effectif s'est réduit pour atteindre un niveau critique de 9 personnes en 2004.** Le contrat arrivant à terme fin 2006, SPS a lancé un appel d'offre. Après dépouillement et quelques « discussions », début décembre ONET est officieusement retenu, SPS reconduira son « partenariat » avec cette société. Mais les nouvelles exigences de SPS, qui se résument à « faire plus pour moins cher », ne sont pas sans conséquence. **Le vendredi 08 décembre, la direction d'Onet réunit l'ensemble de son personnel pour annoncer la décision de réduire l'effectif à 6 personnes.** Cette décision paraît sans appel, puisque pour trois salariés, les nouveaux lieux de travail sont déjà envisagés. Seuls les noms restent à définir. Pas étonnant de la part de la direction d'Onet. Nous savons depuis longtemps que la direction d'Onet maintient un climat détestable. Elle n'a aucun respect à l'encontre de son personnel : retenues sur salaire pour les représentants du personnel, non prise en compte des zéro jour de carence, écarts de paie injustifiés lors de la prise de congés. Ces derniers temps, **plusieurs salariés ont fait l'objet de sanctions disciplinaires.** Plutôt que prendre en compte les mauvaises conditions de travail, la direction d'Onet préfère sanctionner. **Aujourd'hui ONET en rajoute et veut « délocaliser » du personnel, la coupe est pleine , trop c'est trop !**

Tous concernés !

Donc, sans attendre, SUD est intervenu auprès de la direction de SPS (Mr Lacour). Car, pas besoin de s'initier dans les affaires internes d'Onet Service, pour admettre que le 1^{er} responsable c'est le donneur d'ordre : SPS.

Encore une fois, la négociation n'a porté que sur l'aspect financier. Mme Crémon et ses nouveaux acheteurs fraîchement débarqués, costumes cravates tirés à quatre épingles, se sont emparés de ce dossier. **Ils n'avaient pas d'autre objectif que de faire encore moins cher.** A aucun moment, il leur est venu à l'idée de faire un bilan des prestations effectuées durant ses 3 dernières années. Pour preuve, le chargé d'affaire n'a jamais participé au débat. **Pourtant , le constat sur le terrain montre indiscutablement que la situation n'est pas satisfaisant, faute d'un manque de personnel.** Mais pour le savoir, encore faut-il ne pas se contenter de négocier que sur du papier et en ne privilégiant que l'aspect coût de la prestation.

Alors que le cahier des charges, datant de 1999 et encore sous le sigle de SEP, a été reconduit à l'identique par rapport à l'appel d'offre d'il y a trois ans, **comment est-il possible d'envisager de réduire l'effectif d'un tiers ?** Qui peut comprendre une telle décision alors que les surfaces à entretenir sont identiques ? Tous les salariés de SPS ont effectué un « circuit d'embauche ». Qui peut imaginer que 6 personnes vont réussir à assurer le nettoyage de tous les bâtiments de production ? **A 9 salariés, ils ne parviennent pas à réaliser la prestation attendue, alors à moins...**

Sur un sujet aussi sensible que celui de la sous-traitance intra-muros, la direction de SPS doit intervenir pour que ses prestataires, Onet mais aussi les autres, respectent les règles sociales.

Accepter une nouvelle diminution de l'effectif des agents de nettoyage ONET contribuerait à accroître la dégradation de nos et de leurs conditions de travail.

La santé de tous est en jeu.

**SUD DEMANDE LE MAINTIEN DE
TOUT LE PERSONNEL ONET
PRÉSENT ACTUELLEMENT SUR
LE SITE DU HAILLAN.**